

PROGRAMME

Travail en hauteur

Module Complémentaire (MC3)

MISE EN PLACE ET UTILISATION DE LIGNE DE VIE TEMPORAIRE

Objectif :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la mise en place et l'utilisation d'une ligne de vie temporaire.
- Évaluer les risques de chute de hauteur et choisir le moyen de protection adapté.
- Connaitre les règles, les conditions et les limites d'utilisation du dispositif antichute selon les recommandations du fabricant.
- Savoir identifier les dispositifs d'ancrage et mettre en place les ancrages mobiles ou fixe pour l'installation du dispositif.
- Savoir vérifier son harnais antichute, les liaisons (longes, connecteurs, stop chute,) et la ligne de vie temporaire avant utilisation.
- Être capable d'installer, régler et désinstaller la ligne de vie temporaire en toute sécurité.

Pré requis :

- Formé au port du harnais antichute (Module initial) - Attestation à nous fournir.
- Apte médicalement aux travaux en hauteur et être âgé de plus de 18 ans.
- Aucun niveau de connaissances n'est requis pour suivre cette formation.
- Maitrise la langue française.

Public cible :

- Toute personne devant utiliser une ligne de vie temporaire dans le cadre de son activité professionnelle.

Durée :

- 7 heures (1 jour)
- 14 heures (2 jours) avec Module Initial (MI)

Effectif maximum par formation :

6 personnes

Lieu de formation :

En Intra

PROGRAMME

Contenu de la formation :

THEORIE :

- Règlementaire : Rappel
Les principes généraux de la prévention
- Le décret du 21/09/2004
Les obligation et responsabilités de l'employeur et employé
- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- Le droit de retrait

Les dispositifs d'ancrage (selon la EN 795) :

- Présentation des différents types d'amarrages et ses caractéristiques
- Équipement de protection individuelle :
 - Présentation des différents types d'EPI et leurs fonctions (harnais, antichute, connecteurs, longues,)
 - Type de liaison à utiliser lors de d'évolution sur la ligne de vie temporaire
 - Configuration de travail en hauteur (retenue et l'arrêt de chute).
- Adéquation : conditions à prendre en compte avant utilisation de ligne de vie temporaire
 - Facteur de chute
 - Tirant d'air
 - Effet pendulaire/ballant
 - L'environnement et poste de travail
- Conséquences d'une chute sur une ligne de vie temporaire :
 - Différence entre chut et saut
 - Force de choc et ses séquelles (seuil d'occurrence)
- Secours :
 - Travail isolé
 - Moyen nécessaires
- Contrôle des EPI antichute :
 - Obligation réglementaire
 - Fiches techniques
 - Vérification et contrôle des EPI avant action
 - Entretien et stockage.
- Présentation des différentes lignes de vie temporaires
 - Présentation des différents EPI et limite d'utilisation
 - Configuration de travail et recommandation fabricant

PROGRAMME

PRATIQUE :

- Réglage et ajustement du harnais antichute
- Pose d'ancrage fixe et mobile
- Mise en place et manipulation de la ligne de vie temporaire sur différents ateliers pratique (installation, réglage et désinstallation)
- Vérification des EPI par contrôle visuel et tactile des EPI

Moyens Pédagogiques :

- Méthodes pédagogiques et techniques :
 - Exposés (Powerpoint), études de cas et exercices pratiques.
 - Salle de réunion, PC et vidéoprojecteur, tableau
 - Salle de formation composé d'ateliers pour les manipulations et mises en condition
- Moyens Humains :
 - un formateur ayant plus 15 ans d'expériences dans le milieu des travaux en hauteur
- Méthode d'évaluation :
 - Évaluation des connaissances théorique par QCM en entrée et sortie de formation.
 - Évaluation de la pratique par exercices sur les différents ateliers.

**Périodicité : nous préconisons un recyclage tous les 3 ans
(MAC Maintien et Actualisation des Compétences)**